

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX DE LA LICENCE  
MENTION LICENCE ECONOMIE-GESTION  
PARCOURS LICENCE 1 ECONOMIE-GESTION

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 et D612-1-13,  
**Vu** l'arrêté du 30 juillet 2018 (ESRS1820545A) relatif au diplôme national de licence,  
**Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,  
**Vu** la proposition de Monsieur Richard CALVI, directeur de l'Institut d'administration des entreprises

ARRÊTE n° 2024-018

**Article 1 : Composition**

Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition de la commission d'examen des vœux pour l'admission des candidats en première année de **LICENCE**

**Mention** : LICENCE ECONOMIE-GESTION

**Parcours** : LICENCE 1 ECONOMIE-GESTION

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
• Madame SERBINI Bénédicte	• Enseignante contractuelle, Université Savoie Mont Blanc
• Madame LE DUIGOU Sarah, <i>directrice adjointe de l'IAE Savoie Mont Blanc</i>	• Maître de Conférence, Université Savoie Mont Blanc
• Monsieur BONJOUR Christophe	• PRAG, Université Savoie Mont Blanc
• Monsieur FRANCOISE Daniel, <i>directeur adjoint de l'IAE Savoie Mont Blanc</i>	• MCF, Université Savoie Mont Blanc

**Article 2 : Publicité**

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de l'IAE sur le site universitaire d'Annecy-le-Vieux.

**Article 3 : Exécution**

La directrice générale des services, le vice-président formation et le directeur de l'IAE Savoie Mont Blanc, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 5 mars 2024

Pour le Président et par délégation  
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Philippe Galez